

A Mayotte, c'est un « Aquarius » qui arrive par semaine

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 05 juillet 2018

[Le Salon Beige] Mansour Kamardine, député de Mayotte, dénonce la faiblesse et la pusillanimité du gouvernement face à l'immigration clandestine

"A Mayotte, c'est un « Aquarius » qui arrive par semaine. En 4 mois et en toute impunité, 12 000 clandestins sont arrivés sur l'île, ce qui représente une croissance démographique record de +4.7%. Rapporté à la population, c'est comme si la métropole avait accueilli plus de 3 millions de clandestins en 4 mois ! Loin des déclarations médiatiques vantant son action, le gouvernement est, à la froide lumière des faits, un gouvernement faible et pusillanime face à l'immigration illégale, surtout lorsqu'elle touche les plus faibles des français, impacte leur sérénité, leur accès aux soins et la qualité de l'éducation de leurs enfants.

Depuis près de 4 mois (11 mars), les autorités comoriennes empêchent la réadmission sur leur territoire de leurs ressortissants arrêtés en situation irrégulière à Mayotte. Depuis près de 4 mois, une centaine de clandestins arrivent quotidiennement, de l'aveu même de la ministre des Outre-mer, et en toute impunité dans le 101^{ème} département français. En 4 mois, 12 000 nouvelles personnes en infraction au regard du droit de séjour en France sont venues gonfler la masse des clandestins qui submerge Mayotte et ses 374 km². **En 4 mois la population du département, déjà composée d'une majorité d'étrangers, a progressé de 4,7% ! C'est l'équivalent d'un navire comme l'Aquarius qui déverse la misère toutes les semaines sur le territoire le plus pauvre de France. C'est comme si la métropole avait accueilli plus de 3 millions de clandestins en 4 mois. Voilà ce que nous vivons à Mayotte ! Quel territoire de la République supporterait une telle pression migratoire ?**

En réponse à l'inadmissible instrumentalisation de Mayotte par le gouvernement comorien, le gouvernement français a réagi mollement avant de suspendre tardivement, le 4 mai, la délivrance des visas d'accès à l'espace Schengen pour les ressortissants comoriens. Cette mesure de rétorsion n'a malheureusement pas été accompagnée des autres mesures qui auraient pu être prise pour faire revenir les autorités comoriennes à la raison et au respect du droit international (suspension de nos appuis politiques et financiers, dénonciation internationale des dérives dictatoriales du régime en place à Moroni).

Car le Gouvernement français est faible. Pire il est pusillanime. En effet, **nous venons d'apprendre que la suspension de la délivrance des visas est partiellement levée, rendant caduc toute pression auprès des fauteurs de trouble basés Moroni.** Finalement, le gouvernement français a fait le choix de « donner un coup de main » aux tentatives de tripatouillage constitutionnel des autorités comoriennes dans le but de favoriser leur maintien au pouvoir, et cela au détriment des français du 101^{ème} département.

Dans les faits, derrière une façade de fermeté et de détermination, se cache la mollesse, la faiblesse, la lâcheté et l'impuissance de nos dirigeants actuels à protéger le territoire national, à garantir le contrôle des frontières et à protéger nos compatriotes, en particulier les plus pauvres d'entre eux. Les Français de Mayotte demandent que leurs enfants aient accès à une école de qualité, que l'accès aux soins soit assuré, que la sécurité soit garantie ; en réponse le pouvoir exécutif nous impose de partager notre misère avec celle d'un pays voisin.

L'action publique, pour retrouver de l'efficacité, n'a pas besoin d'une réforme constitutionnelle pompeusement intitulée « pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace » mais d'hommes d'Etat, qui décident, définissent une stratégie et la mette en œuvre avec détermination au service de l'intérêt général.

En matière de maîtrise de l'immigration clandestine, force est de constater que derrière les postures se cachent des impostures.

J'en appelle au sursaut de conscience du Gouvernement, avant qu'il ne soit trop tard, avant que les citoyens ne décident d'assurer leur sécurité par eux même à la frontière du territoire."